

Le petit TRONCY

16

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATIONS DE SAINT BONNET LE TRONCY – Décembre 2021



Sommaire du numéro 16

Le mot du Maire	Page 2
Actualités et Travaux	Page 3
La vie des associations	Pages 4 - 6
Les commerces au XXème siècle	Pages 7-10
Comptes rendus des conseils municipaux	Page 11 - 13
Déchets	Page 13 - 14
Divers - Agenda - Infos pratiques - Etat civil	Page 15 - 16

Chers habitants,
Pour la 2ème année consécutive, je n'aurai pas l'occasion de me présenter devant vous à l'occasion des vœux de la municipalité pour la nouvelle année. Il vous faudra donc patienter encore un peu avant de rencontrer la nouvelle équipe municipale au grand complet.

Espérons que cet épisode COVID prenne fin bientôt : Retrouver une vie normale, ne plus craindre pour sa santé ou celle de ses proches, profiter des rassemblements festifs (etc...), voilà ce que je nous souhaite pour la nouvelle année.

Vous aurez dans ce numéro l'occasion de lire un article sur les commerces de Saint Bonnet au 20ème siècle. Vous constaterez combien le village était dynamique. Il faut dire aussi que les habitants travaillaient sur place ou pas trop loin de chez eux. Aujourd'hui, la majorité de la population active de la commune travaille sur Lyon, Villefranche, Tarare,... Nombreux sont ceux qui effectuent plus de 30 km pour se rendre sur leur lieu de travail. Dès lors, petit à petit, l'exode rural fait son œuvre. La population vieillit, les commerces ferment et les services s'éloignent. Les municipalités rurales doivent faire face à de gros défis pour faire vivre leur commune.

Déjà, datant de l'ancien conseil, l'idée de transformer le musée en commerce avait germé. Cela a été validé avec le nouveau conseil et l'acte d'engagement de maîtrise d'œuvre a été signé. C'est un projet couteux qui va se concrétiser. Des subventions sont attendues (État, Région, Département et COR). Certaines sont déjà promises et une déjà obtenue. Un bar, un restaurant et un gîte de 3 chambres prendront place dans ce bâtiment. L'étude économique faite avec les services de la COR montre une réelle rentabilité pour celui ou celle qui en prendra la location gérance. Il ne reste plus qu'à espérer que la population joue le jeu pour maintenir ce site en activité et redonner vie au bourg de Saint Bonnet.

Je ne vous cache pas qu'à certains moments, je me pose des questions. Lorsque le dernier café du village a fermé, il nous avait été reproché de ne pas avoir anticipé cette fermeture. C'est chose faite avec le rachat de la licence et l'ouverture du bar associatif. Quelques habitants le fréquentent régulièrement mais, cela restera très insuffisant pour faire vivre un commerce. En attendant, le bar associatif accueille tout le monde, pas forcément pour boire, mais aussi

pour passer un moment convivial, jouer aux cartes, emprunter un livre ou un DVD.

L'autre grand projet de la commune est l'agrandissement du cimetière. Le travail avec l'architecte avance et une esquisse est en train de prendre forme. Dans l'immédiat, il convient de récupérer les tombes abandonnées et donc de construire un ossuaire. La démolition de l'ancien abattoir (bâtiment qui jouxte le cimetière) va également être entreprise rapidement. A la place, une terrasse sera construite pour accéder au cimetière depuis un parking grâce à une rampe d'accès pour personnes à mobilité réduite.

Dans le terrain, une rangée de tombes (pleine terre ou caveau) sera accolée au mur et un columbarium sera édifié. Le reste sera aménagée en parc paysager. Ce projet sera réalisé en plusieurs tranches, donc sur plusieurs années, ces travaux étant peu subventionnables. Comme vous pouvez le constater, l'année qui vient va être chargée en travaux. Tous devraient commencer dans le courant de l'été.

Dans le prochain numéro du « Petit Troncy », nous pourrons vous fournir des images plus concrètes des travaux envisagés tant pour le musée que pour le cimetière.

Pour clore ce mot du Maire, qui fait office de vœux à la population, je tiens à vous présenter, au nom du conseil municipal, à toutes et à tous mes meilleurs vœux pour l'année 2022. Que celle-ci vous apporte Bonheur, Santé et Joie de vivre à Saint Bonnet le Troncy.

Pascal Touchard

Esquisse de travail pour le projet du cimetière



L'école de Saint Bonnet le Troncy :

Dans la classe unique de St Bonnet le Troncy, en ce début d'année se retrouvent ensemble 17 élèves, de la toute petite section au CE2, dont 4 nouveaux, une nouvelle maitresse temporaire, Mme AURINE, aidée de Mme GARDETTE, l'ATSEM de la classe pour la troisième année.

Une rentrée en musique, une fin d'année civile en spectacle. Chacun a pris ses marques et ses habitudes ensemble, durant ces deux périodes. Apprendre à lire, écrire, compter, et surtout apprendre à vivre ensemble, autour de petits projets, quels que soient le contexte, la météo, les protocoles, les évènements...

Nous avons eu la chance d'avoir Mme Douix une matinée avec nous en tant qu'intervenante pour nous faire découvrir l'espagnol et le Mexique, pays hispanophone. Nous avons participé au cross de l'USEP, mi-novembre, où les élèves ont montré le résultat de leurs efforts à l'entraînement, par de belles performances !

Cette période, nous avons transformé les aléas en opportunités : comme la confection collective de bonshommes de neige, ou le spectacle de comédiens en résidence à St Bonnet, qui nous ont fait (re) découvrir Jacques Prévert.



Cette période, nous avons également réalisé un projet sur les légumes : de l'exploration sensorielle à la lecture de documentaires scientifiques sur les plantes, en passant par la recherche (et l'essai !) de recettes, de nombreux légumes de saison sont passés dans notre classe !

Mme Aurine tient à remercier les adultes gravitant autour de l'école, parents comme professionnels, pour les collaborations durant ces 4 mois, ce qui a permis de les rendre si riches et vivants.

Avant son départ Mme Aurine a présenté le spectacle de Noël, les enfants ont chanté 4 chansons avec leur chorégraphie. Ensuite le père Noël est passé, pour le plus grand bonheur de tous.



Abri bus du lavoir:

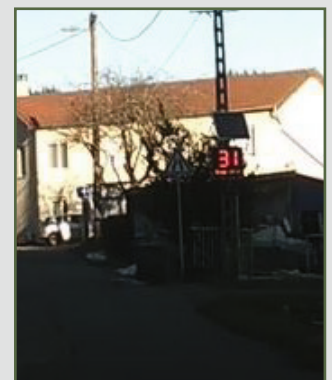
Enfin!! L'abri du lavoir est en place, un grand merci aux conseillers pour son montage.

Les enfants qui prennent le car le matin pourront se mettre à l'abri.



Installation de 2 radars pédagogiques:

Deux radars ont été installés afin que chacun prenne conscience de sa vitesse dans la traversée du bourg et ainsi protéger la population.





Les mardis de St Bonnet:

Pour rappel, l'équipe de bénévoles vous attend tous les mardis de 14h00 à 17h30 pour passer un moment de convivialité. Discussions, jeux de cartes, de société, boules, goûters... toute suggestion est la bienvenue, et vous aussi : habitantes et habitants de notre commune.

Le 7 décembre, petit plus pour finir l'année: 23 personnes se sont réunies autour d'une paëlla que chacun a beaucoup appréciée.

Une nouvelle activité vient d'être mise en place: Gym douce, tous les jeudis de 14h30 à 16h00. Ce cours est animé gracieusement par Denis ou Andrée qui seront ravis de vous accueillir, alors n'hésitez pas, rejoignez-nous!



Le Sou des écoles:

Halloween a encore été un grand succès.

Le sou des écoles, organisateur, a comptabilisé 110 entrées adultes et presque autant d'enfants.

Monstres, sorcières, morts vivants, squelettes et autres personnages, nous ont donné des sueurs froides.

Merci à tous les parents et bénévoles qui avaient préparé gâteaux, vin chaud, soupe, crêpes et bonbons.



Chasse réunie de St Bonnet le Troncy

Pour l'année 2022, et selon la situation sanitaire, nous organiserons un concours de chiens de meutes sur renard le weekend du 5 et 6 mars, en partenariat avec les sociétés de chasse de Meaux la Montagne et de Saint Vincent de Reins. Pour info, il n'y aura pas de prélèvement et cet évènement est ouvert à tous. Voici le programme :



CONCOURS de MEUTES
de **CHIENS COURANTS**
Dans la voie du **RENARD**

DEMONSTRATION de MEUTE
Dans la voie du **LIEVRE**

Rdv : Salle des fêtes à St BONNET LE TRONCY

St BONNET LE TRONCY (69) **Afacc**
St VINCENT DE REINS (69) **du Rhône**
MEAUX LA MONTAGNE (69)

Samedi 5 et Dimanche 6 MARS 2022



Buvette et Restauration Sur place
Animé par Les Trompes de Chasse

<p>Samedi 5 mars</p> <p>7h00 : Accueil des meutes 8h00 : Meute n°1 10h00 : Meute n°2 12h00 : Apéritif & Repas 14h00 : Meute n°3 16h00 : Meute n°4 19h00 : Compte rendu 20h00 : Apéritif et Repas</p>	<p>Dimanche 6 mars</p> <p>7h00 : Accueil des meutes 8h00 : Meute n°1 10h00 : Meute n°2 12h00 : Apéritif & Repas 14h30 : Démonstration de Meute sur Lièvre 17h00 : Compte rendu</p>
---	---

Contact : Romain AUGAY 06 . 70 . 76 . 63 . 04
Inscription concours : Benjamin Verrière 07 . 86 . 70 . 40 . 71

afacc69.contact@gmail.com
Afacc du Rhône

Lorsque nous sommes en battue, et que vous pensez ou trouvez qu'il y a potentiellement un risque pour la sécurité d'autrui, n'hésitez surtout pas à nous appeler directement afin de régler le problème aussitôt (s'il y a vraiment un problème) au lieu d'écrire tout et n'importe quoi sur les réseaux sociaux comme cela a été le cas dernièrement. Ci-dessous la liste des responsables de la société de chasse :

- MILSONNEAU Jérôme : 06.65.86.36.89
- AUGAY Romain : 06.70.76.63.04
- DUMAS Michel : 06.75.77.38.81
- ECHALLIER Rémy: 07.78.20.51.03
- ECHALLIER Pascal: 06.74.52.36.66
- CHIZELLE Gerard: 06.70.88.44.72
- AUGAY Daniel: 06.30.84.33.46
- AUGAY Maxime: 06.66.25.04.52
- CORGIER Mickaël: 06.30.60.93.46

Les conscrits:

La classe en 2 de Saint Bonnet envisage d'organiser la « fête des classes en 2 ».

Cette manifestation est une tradition locale de convivialité intergénérationnelle.

Les points forts seront l'organisation d'une soirée (thème à définir) en avril afin de se retrouver tous ensemble, conscrit(e)s et ami(e)s, et en septembre, la fête proprement dite.

Un petit groupe composé d'anciens animateurs de 2012 et de nouveaux venus a commencé à préparer ces festivités. Mais ce groupe a besoin de s'étoffer.

Les personnes intéressées pour faire partie du noyau organisateur ou participer aux festivités sont priées de se faire connaître auprès de Christian VIGNON (06 74 52 97 52) ou Jean Yves LEMERLE (06 30 66 17 26) Prochaine réunion le 14/01/2022 à 18:30, salle des associations.

La photo des classes en 2, en 2012, en espérant que pour cette année 2022 vous soyez aussi nombreux.



La boule du Ronçon:

L'association « AMICALE BOULE DU RONÇON » a été fondée en 1924.

Elle a pour but la pratique de l'éducation physique et des sports, et notamment de la Boule Lyonnaise.

Elle tend à favoriser et développer le goût du jeu de boules et en même temps à maintenir et à augmenter les traditions de bonne camaraderie et de fraternité.

Elle a son siège social à la Mairie de SAINT BONNET LE TRONCY (Rhône).

Elle se compose de 16 licenciés et 4 sociétaires

Le bilan de l'activité de l'association en 2021 :

Pandémie oblige, le calendrier des événements

initialement prévu s'est vu modifié.

Les concours officiels prévus en mai et septembre n'ont pu être organisés, nous avons organisé un concours non-officiel au début de l'été pour permettre de se retrouver avec quelques joueurs des association voisines.

Nous avons tout de même pu organiser notre concours 16 quadrettes 3ème/4ème division + 1 nationale fin novembre au boudrome couvert d'Amplepuis.

Les événements de l'association pour 2022 :

- Concours de boules officiel 32 doublettes 3ème/4ème division le samedi 26 mars, au boudrome communal de St Bonnet-le-troncy.
- Concours de boules officiel 32 simple 3ème/4ème division le samedi 24 septembre, au boudrome communal de St Bonnet-le-troncy.
- Concours de boules officiel 16 quadrettes 3ème/4ème division + 1 national autorisé en fin d'année, au boudrome couvert d'Amplepuis.
- Concours sociétaire permettant de partager un moment de convivialité avec ses licenciés et sociétaires.

Composition du Bureau / Contacts

- Président : M. Bernard Vignon 06 04 09 34 31
- Vice-Prés. : M. Christophe Noël
- Secrétaire : M. Mickaël Couturier
06 72 74 29 85 / mickael.couturier@laposte.net
- Secrétaire adj. : M. Nicolas Sanlaville
- Trésorier : M. Frédéric Sanlaville
- Trésorier adj. : M. Julien Sanlaville



Un peu de lien:

L'association « **Un peu de lien** » gère le bar associatif de St Bonnet. Nous sommes heureux de vous retrouver tous les samedis et dimanches de 10h30 à 12h30, ainsi que le 1^{er} vendredi du mois de 18h à 22h.

Des bénévoles tiennent les permanences, si vous voulez nous rejoindre, n'hésitez pas.

La soirée du Beaujolais nouveau a été une réussite.

Une nouvelle soirée aura lieu les 4 et 5 février. Vous aimez la raclette et vous avez envie de passer un bon moment, guettez votre boîte aux lettres. Un bulletin d'inscription sera bientôt distribué pour réserver votre place. 5€ adultes et 3€ enfant (hors boisson). 30 places le vendredi soir et 30 places le samedi soir.

Président : Emanuel BUSCHI
Secrétaire : Pascal TOUCHARD
Trésorière : Sylvie GINET



Comité des fêtes:

Après de nombreuses années de Présidence, Louis Jo Longère a donné sa démission, au 31 décembre 2021.

Afin de reconstituer un bureau, l'assemblée générale du comité des fêtes se tiendra le mercredi 2 février à 20h30, salle des associations.

Président démissionnaire : Louis Jo LONGERE
Secrétaire : Christine MILSONNEAU
Trésorière : Geneviève JAL

HVA culture

L'association propose le dernier vendredi du mois, une séance de cinéma qui se tient à Chambost Allières à 20h30.

Un programme culturel est disponible en mairie ou à la salle des associations.

Début décembre, la commune a reçu une troupe de théâtre lyonnaise, « Le chien Jaune ». Durant une semaine, les acteurs ont mis en scène et répété leur création d'un spectacle sur Jacques Prévert. Ca également été l'occasion pour les enfants de l'école d'échanger quelques répliques avec ces professionnels du théâtre. Enfin, une représentation ouverte au public a eu lieu, le vendredi soir pour clôturer cette semaine de résidence. 23 spectateurs étaient présents.



Appels divers

Nouveaux habitants : Vous êtes nouvel habitant dans la commune, faites vous connaître auprès de la mairie.

Associations de Saint Bonnet le Troncy : Vous avez un message à faire passer, contactez nous pour paraître dans le prochain numéro du « Petit Troncy ».

Habitants « Mémoire » : Vous avez des histoires sur Saint Bonnet le Troncy. Quelles soient drôles ou plus sérieuses, vous vous rappelez de la construction de tel ou tel lieu, vous vous rappelez du lavoir,.... Partagez vos souvenirs avec les habitants de Saint Bonnet. Contactez Sylvie Ginet.

Au siècle dernier, le village de Saint Bonnet le Troncy était très animé. Il y avait de nombreux commerces, cafés, restaurants et hôtels.

Nous vous proposons une petite promenade à travers le temps dans les boutiques de 1900 à aujourd'hui.

En descendant de la Croix NICELLE, juste après le cimetière, nous passons devant l'abattoir de M. JOMARD puis, devant le café de la famille MOREAUD. Ce fut d'abord un marchand de vin, puis une épicerie bien achalandée avec des légumes frais, tenue par Michelle MOREAUD et enfin un café restaurant tenu par Denise MOREAUD. Elle y a longtemps fait la cantine, et les enfants venaient au restaurant pour déjeuner.

Le dimanche après la messe, les familles se retrouvaient au café, les femmes dans la salle du fond, pour boire un café ou un chocolat chaud, les hommes dans l'entrée, la « topette » de rouge sur la table à côté du tapis et du jeu de cartes.

Un peu plus bas du même côté se trouvait le magasin/atelier du cordonnier M. PAQUET, il fabriquait lui-même de grosses chaussures ou les bottes pour les paysans, et aussi, des souliers plus fins pour les dames. C'était le temps des bottines à « boutons » qu'on déboutonnait avec un crochet spécial. Une petite trappe lui permettait de voir qui arrivait sans ouvrir la porte. En 1914, Damas PHILIPPE, en permission, se voit offrir par ses parents une bonne paire de chaussures de M. PAQUET. En repartant sur le front, il s'endort dans le train. A son réveil plus de chaussures !

La femme de M. PAQUET était couturière. Lui se levait très tôt, entre 4 heure et 5 heure du matin, et elle, se couchait très tard pour finir ses robes. Elle faisait aussi des corsages, des costumes. Son travail raffiné et soigné était très apprécié.

En face se trouvait un autre café, l'hôtel VALLETY (1930 /1940). Dans ce café les hommes pouvaient se faire tailler la barbe et couper les cheveux. On y

venait aussi pour danser.

Ensuite, à droite il y avait deux bouchers-charcutiers, qui se faisaient concurrence. M. MILLET et M. PERRIN. Ce dernier travaillait avec ses deux sœurs qui étaient célibataires. Il tuait ses bêtes à l'abattoir.



Il servait copieusement les clients dans une ambiance très familiale. On venait de loin pour acheter leurs savoureux jambons. Ils n'avaient pas de frigidaire. On achetait surtout la viande en fin de semaine. Mais jadis, à la place de cette boucherie se tenait le plus ancien café du village : le café de la mère LONGERE.

Puis M. et Mme DECHAVANNE y ont installé un hôtel restaurant.

M. MILLET a été remplacé par M. CANARD puis M. JOMARD, ensuite c'est devenu le bar des Lyonnais. Une mercerie se tenait dans la rue qui sépare les deux boucheries (aujourd'hui « Passage des Voyageurs »).



Nous nous dirigeons maintenant vers la place de l'église. A notre gauche tout d'abord un sabotier, M. BORDET père et fils, ils creusaient eux-mêmes le chêne ou le noyer pour faire de gros sabots que les paysans fourraient de paille, et de petits sabots de différentes tailles plus « fantaisie », vernis en jaune ou en noir pour les enfants. On leur ajoutait, pour qu'ils s'usent moins vite, des semelles de cuir et des clous. M. COUTURIER, puis M. POLOSSE cordonniers prirent sa suite et fabriquèrent à leur tour de solides



chaussures.

En face de l'église, l'épicerie de Mme LIEVRE proposait tous les articles d'une épicerie, un rayon de mercerie et de quincaillerie (casserolles, marmites, clous ...) et même des couronnes mortuaires. Avant la guerre de 1914, M. LIEVRE, commissionnaire, bien connu dans toute la région, allait chaque semaine à Lyon pour approvisionner les petits commerces de St Bonnet, de St Vincent et de la vallée d'Azergues. A côté de l'épicerie tenue par sa femme, il y avait une grande écurie avec de gros chevaux de trait et de lourdes voitures pour le transport des marchandises. Chaque lundi matin, très tôt, on entendait les cris des routiers, le claquement des fouets pour faire démarrer et monter de la place sur la route, deux voitures énormes, très chargées, bâchées et trainées par deux et parfois trois, paires de puissants chevaux qui, à grand peine, tiraient avec un effort incroyable

ces lourds chargements composés principalement de textile et tissus. Ils mettaient plus d'un jour pour arriver à Lyon, quai Bondy à l'Hôtel du Louvre. Ils livraient leurs colis à leurs destinataires et revenaient dans le milieu de la semaine livrer les commerces de St Bonnet et les autres.

Au fond de la place, Mme COMBY s'était spécialisée, en plus de l'épicerie, dans la vaisselle (piles d'assiettes plates ou creuses, bols à fleurs, terrines, cafetières...) et sur le comptoir, les bocaux de boules bleues pour la lessive côtoyaient les « cantines » de bonbons et de dragées.

Dans les années 1970, un café tabac VALETTY s'est installé dans la petite rue derrière la maison de M. et Mme LIEVRE. Les jeunes aimaient beaucoup y aller pour danser.

Nos pas nous conduisent à nouveau sur la rue principale. A gauche, la première maison fût au début du siècle un café restaurant DUCHARNE.



Puis Mme Eugénie COUTURIER « la petite génie » ouvrit une épicerie. Dans la maison un peu plus loin, sur le même trottoir Mme MALATRET lui a succédé. Toutes les personnes qui nous en ont parlé, l'ont décrite comme une petite femme adorable. Elle allait tous les jours à LURCY voir sa fille « la petite pépé ». Son magasin était si petit qu'elle devait soulever une trappe dans sa cuisine pour accéder à la cave où elle rangeait son stock.

Les clients venaient à n'importe quel moment de la journée ou de la nuit. Elle vendait de très jolies poupées, des boutons ... et des bâtonnets enrobés de chocolat « Y é tchou péta y é ben bon » (Mettez-les au frigo si vous en avez un !)

En face, à la place de la fresque peinte, la boutique de M. TRIBOULET : il était chaisier et rempailleur de chaises. C'était un plaisir de le voir travailler avec sa femme. Dans un atelier, il fabriquait lui-même le bois courbé des dossiers, des pieds, des barreaux, des sièges et assemblait toutes les pièces. Ensemble, le couple tordait les longues tiges de paille et les fixait habillage sur le siège qui pivotait devant eux. M. TRIBOULET a travaillé jusqu'à 80 ans, il fut aussi le maire de la commune.

Un peu plus loin, se trouvait la coiffeuse, Mme Marie PERRAT. Les filles prenaient rendez-vous pour se faire faire des « frisettes ». Mais selon certaines, elle tirait les cheveux et ne coiffait pas très bien.

A côté, M. DUMONTET tenait commerce de la boulangerie, mais aussi d'un café et d'un restaurant qui ont fermé dans les années 1970. Mme DUMONTET additionnait la somme des différents achats sur une feuille qu'elle changeait lorsqu'il n'y avait plus de place pour faire une autre opération. M. DUMONTET confectionnait les meilleures brioches de la région. Il faisait la tournée à cheval à Meaux la Montagne, Magny La Case Froide, St Nizier d'Azergues. Un jour, par une bien froide journée d'hiver, ses mains étaient toutes gelées. Madame PHILIPPE (la maman de Jean Paul PHILIPPE) lui permit de se réchauffer.

A gauche de la boulangerie se situait un autre bar où succéda Mme COMBY qui faisait de la broderie et dont le mari était assureur.

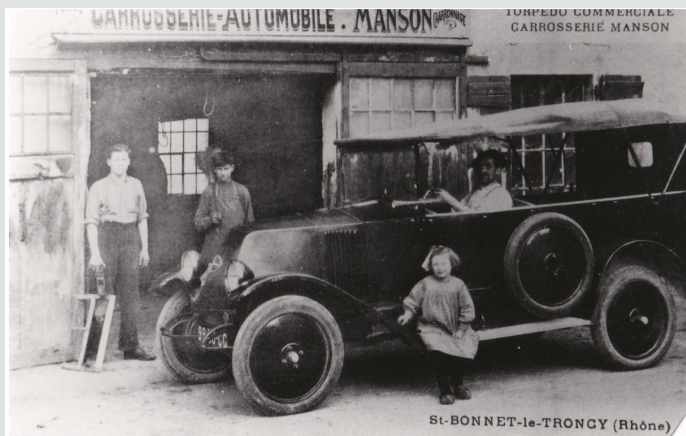
Après le lavoir, nous flânons devant la belle maison qui appartenait à un notaire royal, le dernier, Maitre CARIE parti s'installer à Cublize. Puis nous traversons la ruelle qui monte à la Mairie et arrivons devant un café. Le café CATLAN.

Là, ont été transféré la cabine téléphonique et la distribution du journal le Progrès (1970 ?) C'est Claudia COUTURIER qui s'en occupait. Tous les matins, après avoir acheté son pain chez M. DUMONTET, Mme DEZIGAUX traversait la rue en soufflant. Elle ouvrait la porte de chez Claudia qui lui demandait comment elle allait, tous les jours elle répondait invariablement « moins 20, plus 20 ».

Avant, le téléphone se trouvait dans l'épicerie située en face de la croix et c'était déjà Claudia qui aidait. C'était l'épicerie du « Fino » .

M. COUTURIER avait une petite licence pour vendre du vin. Les anciens du village allaient volontiers se faire couper les cheveux chez lui et après ils jouaient aux cartes. Tous les samedis en soirée M. COUTURIER faisait griller le café. Cela parfumait tout le village. Il y avait des bocaux de pastilles VALDA. Le magasin a fermé dans les années 1970. Mais bien avant, c'est « La Pélagie », Melle PLASSE et sa sœur Mme LABROSSE qui tenaient l'épicerie. Elles vendaient du tissu, de la laine ainsi que des instruments ménagers, des galoches brillantes appelées « sabotes » suspendues par des clous aux poutres du plafond, et de la laine brute de mouton donnée en grande quantité à l'école des filles pour tricoter chaussettes et passe-montagne, au début de la guerre de 1914 pour les soldats des tranchées.

A côté se trouvait la carrosserie, automobile MANSON. Ceux qui possédaient une voiture venaient pour l'entretien, dans le village ils n'étaient pas nombreux à en avoir une !





Un magasin de chapeaux avec une vitrine de chaque côté se trouvait à gauche de l'épicerie du « Fino ». Les chapelières étaient deux sœurs Mmes MOREL et BALLAGUY. Tous les ans pour Pâques des mamans achetaient un chapeau à leur fille.

Enfin, à l'angle de la rue qui descend vers MAGNY, il y avait une boulangerie. Mme MOREAUD/CHAVANIS vendait aussi beaucoup de choses dont des gros pains de sucre en forme de cônes qu'il fallait tailler avec un gros couteau et un marteau, et aussi un sucre roux appelé « cassonade » bien moins dur. Elle vendait aussi de la poudre de troquis (farine jaune de maïs dont on faisait des potages et des petits gâteaux). Autrefois, les gens de la campagne apportaient leur farine à cuire. Ils emportaient ainsi d'énormes pains ronds. Dans l'ancien temps on parlait de pain « bourgeois » fait sans doute seulement avec du froment. Pour vendre un peu plus, Mme MOREAUD faisait des tournées en voiture à cheval, dans les hameaux. Pour le jour de l'an, elle donnait aux enfants des papillotes ou des cornets de boules de chocolat.

Par la suite, M. et Mme BRAILLON ont tenu la dernière épicerie du village, on y achetait le pain, le journal, des gâteaux, du tabac et bien sûr des bonbons. Dans sa salle de restaurant, nombreux venaient manger, ou simplement boire un verre. C'était le lieu de rassemblement des associations de la commune ainsi que le point de ralliement des

chasseurs.

N'oublions pas M. SOITEL et son commis, vers la maison de Louis JO, maréchal ferrant qui s'occupait spécialement des chevaux. Au fond la forge, on voyait l'énorme soufflet qui animait le feu où rougissaient les barres de fer. Très tôt le matin et dans la journée, on entendait résonner le martèlement du fer sur l'enclume de nos deux forgerons.



Vers la Madone, M. MOREL, charron, fabriquait des charrettes et des roues et les cerclait de fer, il s'occupait de ferrer les vaches et les bœufs qu'on immobilisait pour ce faire dans une sorte d'énorme filet, le « détrait ». C'était un spectacle attrayant pour les enfants et les passants.

Un dernier café, à Magny était tenu par Louis et Ida Colin, il a fermé dans les années 40.

Merci à tous ceux qui nous ont permis de remonter le temps par leurs souvenirs ou par des écrits.

Si des erreurs se sont glissées dans notre récit, nous nous en excusons par avance.

Aujourd'hui, tous les commerces ont disparu, mais un bar associatif a vu le jour. Pour information, il est ouvert tous les samedis et dimanches matin de 10h30 à 12h30 et le 1er vendredi du mois de 18h30h à 22h.

« **L'Épicerie c'est ici** » est présente tous les lundis matin de 9h30 à 11h30 proche du monument aux morts..



Conseil municipal du 05 octobre 2021

Absents excusés : M. BUSCHI Emmanuel M. FONTAINE Jacques, Mme AMIN Marie-Josèphe.

Bilan des commissions

Voierie : Le PATA est réalisé. Une erreur de voie a été commise par la société Eiffage. Au lieu de faire le Chemin de Chapitel, la société a fait le PATA sur le Chemin de Chevelas.

Fauchage des talus : Cyril Fougerard passera l'épareuse sur l'ensemble des chemins de la commune.

Ecole : Depuis la rentrée une nouvelle maîtresse remplaçante assure la classe unique de la commune. 17 enfants ont fait leur rentrée. La société SOGERES n'assure plus la cantine. C'est la cuisine de l'internat de Claveisolles qui assure la préparation des repas. La livraison ne se fait que jusqu'à Saint Nizier d'Azergues. Mme Pierga assurera la suite du parcours. Le coût des repas augmente un peu en prix mais surtout en qualité.

SYDER : La commune doit délibérer pour adopter les nouveaux statuts du SYDER. En effet, le SYDER complète ses compétences en proposant optionnellement aux communes :

Production de froid - Mobilité propre : stations électriques et ravitaillement en carburant propre (hydrogène, gaz, autres sources,...) - Production d'électricité - Maîtrise de la demande en énergie
Gestion d'installations de production d'énergie autre que électricité - Animation des plans climat air énergie territoriaux (PCAET)

Le conseil municipal se prononce à l'unanimité pour les nouveaux statuts du SYDER.

Travaux : Monsieur le Maire informe le conseil que la demande de subvention DETR (150000€) pour les travaux du musée a été rejetée. Monsieur le Maire a pris rendez-vous avec le sous-préfet afin d'obtenir des explications et redéposer le dossier pour l'année prochaine. La subvention du Département (82000€) est conditionnée à celle de l'Etat. Celle-ci a donc été rejetée également. Seule la subvention de la région (50000€) a été acceptée.

Délibérations diverses

PLH de la COR : la commune est invitée à se prononcer sur le futur Plan Local de l'Habitat de la Communauté de l'Ouest Rhodanien pour les années 2021-2027.

Le conseil municipal se prononce à l'unanimité pour le projet du futur PLH 2021-2027 de la COR.

Convention intercommunale du logement : La COR invite les communes membres à signer la convention relative à la mise en œuvre du service d'information et d'accueil, et de la gestion partagée de la demande de logement social.

Le conseil municipal se prononce à l'unanimité pour la convention de la Commission Intercommunale du Logement de la COR.

Modification des statuts de la COR : La COR modifie ses statuts afin de permettre aux communes d'utiliser gratuitement les services de la COR pour passer des marchés de groupement de commandes.

Le conseil municipal se prononce à l'unanimité pour la modification des statuts de la COR.

Composition du SRDC : La commune de Quincieux faisait partie du SRDC via le syndicat mixte Beaujolais Azergues. Ayant rejoint la métropole de Lyon, elle ne pouvait plus faire partie du Syndicat Rhodanien de Développement du Câble. Elle demande cependant son adhésion à titre individuelle. Cela ne change en rien le fonctionnement du SRDC.

Le conseil municipal se prononce à l'unanimité pour la modification de la composition du SRDC.

Convention avec VHB : Plusieurs habitants ont demandé que la commune participe au financement du centre aéré de Cublize. La commune participe déjà au financement du centre social Vivre en Haut Beaujolais à hauteur de 2543,20€ par an. En 2021, aucun habitant n'a utilisé les services de VHB. Aussi, le Maire propose de ne pas renouveler la convention avec VHB. Par contre, une subvention de fonctionnement pourra être débattue chaque année en fonction du nombre d'habitants qui fréquentent ce centre social.

Le conseil municipal se prononce à l'unanimité contre la reconduction de la convention avec VHB.

RPQS Assainissement : Monsieur le Maire informe les conseillers que le Rapport sur le Prix et la Qualité du Service Assainissement est consultable en mairie ou sur le site internet de la COR et doit être voté.

Le conseil municipal adopte à l'unanimité le rapport sur le prix et la qualité du service Assainissement.

RPQS Eau potable : Monsieur le Maire informe les conseillers que le Rapport sur le Prix et la Qualité du Service Eau potable est consultable en mairie ou sur le site internet de la COR et doit être voté.

Le conseil municipal adopte à l'unanimité le rapport sur le prix et la qualité du service Eau potable.



RPQS Déchets : Monsieur le Maire informe les conseillers que le Rapport sur le Prix et la Qualité du Service Gestion des déchets est consultable en mairie ou sur le site internet de la COR et doit être voté.

Le conseil municipal adopte à l'unanimité le rapport sur le prix et la qualité du service Gestion des déchets.

Avenant au contrat de madame Serthelon : Monsieur le Maire informe le conseil qu'il a embauché pour 12 heures par semaine, madame Serthelon Audrey en remplacement de madame Milsonneau en arrêt maladie. Il souhaite augmenter le temps de travail hebdomadaire de mme Serthelon à 20h. Le contrat de 12 heures prévu initialement ne suffit pas à la gestion administrative de la commune. Monsieur le Maire dit que cet avenant sera rétroactif au 01 octobre 2021.

Le conseil municipal adopte à l'unanimité la modification du contrat de madame SERTHELON.

Indemnités kilométriques : Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il a lieu de verser des indemnités kilométriques à madame PIERGA Geneviève.

En effet, depuis le changement de fournisseur de repas de la cantine, madame PIERGA doit se rendre à Saint Nizier d'Azergues pour finir le transport des repas en liaison chaude. Cela représente 12km quotidien Madame PIERGA bénéficie d'un ordre de mission du Maire et utilise son véhicule personnel pour effectuer les trajets.

Le conseil municipal vote à l'unanimité le versement des indemnités kilométriques à madame PIERGA.

Questions, informations diverses

La commune doit désigner un correspondant « Défense ». Monsieur Touchard se propose. Le conseil accepte.

Conseil municipal du 26 novembre

Bilan des commissions

Voierie : L'entreprise Fougerard est passée sur la commune pour l'ensemble des talus des voies roulantes. Les talus pour les chemins forestiers ou pédestres se fera début décembre. La végétation étant plus dense, le temps passé au fauchage des talus est supérieur aux années précédentes. Les fossés seront faits à la fin de l'hiver.

SYDER : Un comité aura lieu début décembre.

Avancées des travaux.

Cimetière : Monsieur le Maire informe le conseil qu'il devient urgent de commencer les travaux au cimetière.

En effet, afin de récupérer de la place au cimetière, il est nécessaire de créer un ossuaire pour vider les tombes abandonnées. Il faut donc trouver un endroit pour cet ouvrage, emplacement perpétuel qu'il ne sera plus possible de déplacer.

La commission cimetière se réunira prochainement pour se rendre sur place et faire le choix de l'emplacement dudit ossuaire.

Musée : Monsieur le Sous-Préfet de Villefranche sur Saône s'est rendu sur notre territoire le 16 novembre dernier. Après une présentation générale de la commune, une visite du musée a eu lieu. Monsieur le Sous-Préfet nous a assurés de son soutien dans le projet de transformation du musée. Il appuiera notre demande de subvention DETR. Il nous demande de le lui rappeler en février. Suite à cette rencontre, et afin de ne pas retarder trop le début des travaux, monsieur le Maire propose au conseil de signer le contrat d'engagement de maîtrise d'œuvre avec l'architecte Nathalie Cinquin sur la base de la proposition faite le 02 septembre 2021.

Le conseil municipal vote à l'unanimité le contrat d'engagement pour la mission de maîtrise d'œuvre complète avec l'architecte Nathalie Cinquin, d'un montant de 35547€HT.

Achat terrain

La commune possède deux parcelles le long du chemin de la Craze. Ces deux parcelles permettent le dépôt de déchets verts de la commune. Une parcelle mitoyenne de 833m², appartenant à monsieur Murat Marcel intéresse la commune pour agrandir cette zone de dépôt.

Le conseil municipal donne pouvoir à monsieur le Maire pour négocier avec monsieur Marcel Murat, l'achat de la parcelle AM0189 pour un montant de 1500€ soit 1,80€/m².

Rallye Lyon Charbonnières

L'Association des Sports Automobiles du Rhône (ASA69) sollicite la commune pour le passage du 74^{ème} rallye Lyon Charbonnières qui aura lieu du 28 au 30 avril 2022.

Le conseil municipal vote le passage du rallye Lyon-Charbonnières lors de l'épreuve prévue sur la commune (6 voix Pour – 4 voix Contre).

Modification de la cantine scolaire.

Monsieur le Maire informe le conseil qu'il souhaite un changement du fonctionnement de la cantine. Jusqu'à présent, les familles achetaient une carte de repas à l'avance par chèque ou espèces au secrétariat de mairie. A partir du 1^{er} janvier 2022, les familles paieront les repas sur émission d'un titre de paiement. Le règlement se fera directement à la trésorerie. La facturation aura lieu à chaque période de vacances scolaires.

Extraits des Comptes-rendus du conseil (3)

Le conseil municipal accepte la modification du fonctionnement de la cantine.

Convention de Territoire Globale avec la CAF.

La Convention territoriale globale est une convention-cadre politique et stratégique qui permet d'élaborer et de mettre en œuvre **un projet social de territoire partagé** :

- sur les champs d'interventions communs : accès aux droits et inclusion numérique, petite enfance, parentalité, enfance, jeunesse, animation de la vie sociale, logement et habitat
- adapté aux enjeux du territoire et à la diversité des besoins sociaux des habitants (information, accessibilité aux services, prise en compte des besoins spécifiques des familles...)
- pour une impulsion nouvelle du partenariat en faveur du développement global des territoires : **vers l'action publique sociale de demain...** constituant un levier pour déployer la politique et les priorités stratégiques de la Caf de la Drôme au plus près des besoins des familles

Le conseil municipal, après avoir écouté M. le Maire, délibéré et voté à l'unanimité :

Accepte la convention globale de territoire.

Donne pouvoir à monsieur le Maire pour signer cette convention.

Vœux du maire

Les vœux de la municipalité auront lieu le Dimanche 9 janvier à 11h, sous réserve des mesures sanitaires en

application.

Informations - Questions diverses.

Décision modificative n°1 : Suite à une erreur d'imputation, le titre 48 (recette de 45€) a été rejeté. Il convient donc de prendre une décision modificative budgétaire de la manière suivante :

Augmentation de crédits de 45€ sur le compte D739223
Augmentation de crédits de 45€ sur le compte R731.

Le conseil municipal vote la décision modificative n°1.

Décision modificative n°2 : Suite à l'emploi de personnel remplaçant sur de longues durées, il convient de régulariser les sommes budgétisées aux chapitres 011 et 012 afin de pouvoir régler les salaires et charges du mois de décembre :

Diminution de crédits de 5000€ sur le compte D615231
(Voierie – D011 : charges à caractère général)

Augmentation de crédits de 5000€ sur le compte D6413
(Personnel non titulaire – D012 : Charges de personnel).

Le conseil municipal vote la décision modificative n°2.

Commission de sécurité : Suite à la visite de sécurité du bâtiment communal, il a été mis en évidence que la cuisinière de la cuisine n'était plus aux normes (absence de thermocouple). Il convient donc de remplacer cette cuisinière.

La salle des fêtes ne sera donc plus louable avec utilisation de la cuisinière en attendant son remplacement.

Informations déchets (1).

Collecte cartons bruns

Comme vous avez pu le constater, un nouveau bac a fait son apparition sur le parking pour pouvoir collecter les cartons bruns (Cartons de livraison type Amazon et autres). Ce bac a été mis en place par la mairie (et non par la COR !) afin d'éviter le dépôt de ces cartons dans les autres containers. Normalement, les cartons bruns vont directement à la déchèterie. Ce service proposé évite des voyages à la population pour un ou deux cartons. Par contre, pour de très gros volumes, merci de ne pas utiliser ce bac et vous rendre directement en déchèterie. Enfin, les cartons défaits et pliés prennent moins de place dans le bac. Merci.





ENFIN TOUS LES EMBALLAGES* RÉUNIS DANS LE JAUNE !



A partir du 1^{er} février 2022, les consignes de tri évoluent ! Place à la simplicité du geste, désormais tous les emballages vont dans le bac jaune. Que ce soient les emballages en plastique, en cartonnette ou en métal, y compris les petits emballages métalliques (capsules, plaquettes de médicaments vides, couvercles, capsules de café, papier aluminium, etc.), il n'y a pas d'exception, si c'est un **emballage** (hors verre), je jette dans le bac jaune.

En revanche, les objets en plastique vont dans la poubelle grise... ou à la déchetterie selon leur taille ! De même, les cartons marrons gênent les centres de tri si jetés dans le bac jaune, il faut donc les emmener à la **déchèterie**. Cependant, il est possible d'en déposer une petite quantité dans le bac prévu à cet effet sur le parking de la mairie.

Finies les confusions, cette simplification des consignes va permettre une réduction des ordures ménagères. Chacun de nous a un rôle à jouer, cela permet de préserver les ressources naturelles, faire des économies d'énergie, éviter des émissions de CO2... Que du positif !

Petit rappel : on n'imbrique pas les emballages lorsqu'on les trie. On les vide et on les jette en vrac !

Attention : Veillez à bien retirer vos piles des D3E* avant de les jeter !



*Déchets d'équipements électriques et électroniques

Le 11 septembre 2021, un incendie a touché un bâtiment du quai de transfert de Quincieux. La source provient en partie d'une pile qui n'aurait pas dû se trouver dans les encombrants.

C'est pour éviter ce genre d'incidents qu'il est plus que nécessaire d'être prudent lorsque l'on jette nos déchets électroniques et de bien enlever les piles.

Pensez aux bornes adaptées !

La COR à votre service

Des chefs d'œuvre à portée de main à la Micro-Folie

À La Bobine Tarare ou La Bobine Lamure-sur-Azergues et à l'Ecomusée du Haut Beaujolais à Thizy-les-Bourgs, la COR a installé une Micro-Folie qui permet à chacun, grâce à un grand écran et des tablettes numériques, d'accéder aux chefs-d'œuvre des plus grandes collections nationales. Une galerie d'art virtuelle qui propose des visites libres et des ateliers thématiques et qui est accessible gratuitement : à ne pas manquer ! Renseignements sur labobine.ouestrhodanien.fr



Des permanences habitat pour vous informer

La COR et ses partenaires organisent des permanences dans les communes tout au long de l'année. Sur rendez-vous, bénéficiez de conseils neutres et gratuits et un accompagnement technique, administratif et financier pour vos projets de rénovation énergétique ou d'adaptation du logement à la perte d'autonomie ou au handicap. Toutes les dates sur ouestrhodanien.fr



Un Campus connecté pour étudier ou se former

La COR propose depuis septembre 2021 un Campus connecté au sein de La Bobine Tarare. Ce dispositif permet à des étudiants ou salariés de suivre des études ou une formation à distance, tout en bénéficiant d'un accompagnement constant, même dans le choix de votre cursus ou formation.

labobine.ouestrhodanien.fr/campus-connecte



Des titres cadeaux pour soutenir vos commerçants locaux

La Fédération Atout Commerce propose tout au long de l'année des titres-cadeaux à consommer chez les commerçants locaux participants à l'opération : un bon moyen de soutenir le commerce de proximité tout en profitant des ressources et savoir-faire du territoire ! Pensez également au click and collect, qui vous permet de récupérer votre commande en magasin. atout-commerce.fr



La saison culturelle bat son plein

Festival Fragments, spectacles jeunesse, événements au théâtre de Tarare, Tournée générale (ex-Cafés en fête)... La programmation culturelle de la COR se poursuit en 2022 avec une offre diversifiée et pour tous les publics, partout sur le territoire et à des tarifs attractifs. Retrouvez le programme complet et réservez vos places sur ouestrhodanien.fr !

Ouest Rhodanien
Communauté d'agglomération



Nouveaux services présents dans la commune:

François DACHET, vous propose:

Multi-services, informatique, Web site, développeur, garde d'enfants, jardinage, bricolage et bien d'autres compétences.

www.carasupp.fr - 06 30 79 21 05

francois@carasupp.fr

Anaïs MICHOLET, vous propose différentes prestations de bien être à domicile .

Massage énergétique, Epilations, Vernis semi permanent, Reiki usui, Magnétisme, Pura detox.

06 73 00 95 50

Dates à retenir.

2 février 2022 : Assemblée générale du comité des fêtes. 20h30 au Bar associatif.

4 et 5 février 2022 : Soirées Raclette - Bar associatif. 30 places par soirée. Réservation obligatoire (adulte 5€ - enfant (-12ans) 3 €).

19 mars 2022 : Soirée de la Saint Patrick (Dégustation de bières) à partir de 19h30. Bar associatif.

10 et 24 avril 2022 : Elections présidentielles.

La marche de St Bonnet, prévue le dimanche 24 avril est reportée à une date ultérieure à définir.

La date du barbecue du Sou des écoles vous sera donnée ultérieurement.

Tous les **mardis après-midi** : Les rendez vous du mardi 14h00 - 17h30 - Bar associatif.

1er vendredi du mois : Jeux de cartes, lecture, rencontres de 18h30 à 22h00. Bar associatif. Mâchon offert.

Etat civil.

Mariage :

Gaëlle PHILIPPE et Olivier LARUT, le 31 juillet 2021.

Décès:

M. Louis DUMONTET, le 18 décembre 2021.

Informations pratiques.

Secrétariat de Mairie

Horaires d'ouverture au public :

- Lundi de 8h30 à 11h30, 13h30 à 17h00
- Mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 11h30

Permanences du Maire ou des adjoints

Le samedi matin de 10h à 11h ou sur rendez-vous.

Location des installations communales

Salles des fêtes : 200 € + 50€ ménage (habitants) ou 300 € + 50 € ménage (extérieurs).

Boulodrome : accès au terrain gratuit (réservation conseillée pour les groupes).

Local du boulodrome: 50€ (habitants) ou 100 € (personnes extérieures). Gratuit pour les associations de St Bonnet.

Abri du musée : Gratuit mais réservation obligatoire.

Déchetterie de St Nizier D'Azergues

Contact : 04 74 02 01 51

HORAIRES .

Lundi : 14h - 17h30

Jeudi: 9h - 12h

Mercredi : 9h-12h / 15h - 17h30

Samedi : 9h - 12h / 13h- 17h30

Trésorerie

Centre des impôts de Tarare

22 rue Etienne Dolet

69170 Tarare

Tél : 04 74 63 03 53

Transport à la demande

Pour bénéficier du transport à la demande, vous devez vous inscrire en remplissant un dossier.

Une fois la demande acceptée, vous achetez vos tickets et vous appelez un numéro pour être pris en charge.

Renseignements en mairie et auprès de la COR.

Mairie de Saint Bonnet le Troncy :

Téléphone : 04 74 02 02 20

Fax : 04 74 04 75 82

Courriel : mairie@saintbonnetletroncy.net

Site web : www.saintbonnetletroncy.net

Comité de rédaction :

Pascal Touchard - Sylvie Ginet - Marie-Annick Bonnet

Prochain numéro du Petit Troncy : Juillet 2022